

BANANES ET ANANAS A PARIS

Il y a dix ans, Bananes et Ananas ne figuraient pas au cours officiel des Halles de Paris. Ces fruits ne se voyaient que sur les tables de la colonie étrangère ou des familles de nos créoles des Antilles et de Bourbon, ou dans quelques dîners d'apparat pour rehausser d'une note exotique les corbeilles de fruits.

A cette époque la Banane atteignait de 30 à 40 francs—\$6.00 à \$8.00—le régime et l'Ananas de 15 à 20 francs—\$3 à \$4—la pièce; mais les temps sont bien changés, les deux fruits ont depuis lors forcément les portes les plus modestes et la Banane surtout a conquis à Paris le droit de cité que confèrent les marchands de quatre-saisons. Ils la véhiculent aujourd'hui tout comme la poire et l'orange et elle se vend sinon tout à fait au moins presque autant que ces deux fruits, et de toute façon bien meilleur marché que par le passé.

Il entre aujourd'hui en France de 150 à 200,000 régimes de Canaries et de Madère et les prix variaient jusqu'à la fin de l'été dernier entre 12 et 22 francs—\$2.40 et \$4.40—le régime.

Une hausse s'est produite depuis septembre, ramenant le marché à des prix que l'on n'avait pas vus depuis cinq ou six ans: cela paraît tenir à l'extension de la consommation en Angleterre et surtout en Allemagne, où le corps médical a proclamé la Banane comme aliment des classes populaires et obtenu la suppression de tous droits d'entrée sur ce fruit. En France même, malgré les cours élevés qui auraient du restreindre la demande, la consommation ne fait qu'augmenter et l'approvisionnement est toujours insuffisant. On peut prévoir des cours plus élevés pour mars et avril lorsque les fruits d'Europe manquent totalement. Pour l'avenir de commerce paraît tout à fait assuré.

Demandez nos échantillons de thés avant d'acheter. —Laporte, Martin & Cie.

Une grosse importation

Nous remarquons dans le manifeste du steamer Lake Ontario, de la Beaver Line, l'envoi de 449 paquets de marchandises sèches à MM. A. Racine & Cie.

C'est peut-être la plus forte expédition de marchandises sèches qui ait jamais été faite d'un seul coup et pour la même maison au Canada.

Ce fait dénote l'importance qu'a prise dans sa ligne la maison A. Racine et Cie et l'augmentation croissante de ses affaires.

La maison Laporte, Martin & Cie a un lot de miel pur en tins de 25 et 30 lbs. Elle en a du très blanc et du jaune pâle.

BEURRE ET FROMAGE DE CALIFORNIE.

La Californie possède d'assez vastes terres propices à l'élevage, mais cet Etat ne recevant malheureusement aucune pluie durant l'été, l'industrie laitière ne s'y trouve pas placée dans des conditions très favorables, car les grandes laiteries doivent avoir recours à l'irrigation pour obtenir des pâturages artificiels. En outre, la qualité des laitages en Californie est inférieure.

La Californie ne paraît donc pas devoir être destinée à devenir un Etat exportateur du beurre et du fromage.

Les fermiers californiens cherchent, il est vrai, à se créer un débouché en Chine et au Japon, mais les Etats du Nord tels que Washington et l'Orégon sont beaucoup mieux situés pour se livrer à l'exportation.

La production annuelle pour tout l'Etat de Californie n'est guère que de 25 millions de livres de beurre et de 5 à 6 millions de livres de fromage, représentant les valeurs estimatives suivantes de 5,500,000 dollars pour le beurre, et 600,000 dollars pour le fromage. On est donc obligé d'en faire venir du dehors pour subvenir à la demande locale. L'Orégon fournit ici environ 800,000 livres de beurre et 700,000 livres de fromage. En outre, 1 million de livres de beurre et 1,200,000 livres de fromage, viennent de l'Est, ce qui représente une totalité d'arrivages égale à:

1,800,000 livres de beurre;
1,900,000 livres de fromage.

Dans ces conditions, la Californie, ne peut donc pas être considérée comme un Etat exportateur.

Toutefois, il faut remarquer que sur la qualité de ces produits venus de l'extérieur, une certaine proportion de ce qui arrive à San-Francisco est destinée à être réexpédiée hors de l'Etat, soit comme fournitures de navires de commerce allant à l'étranger, soit pour ravitailler les troupes des Etats-Unis stationnées aux Philippines ou même encore pour la consommation aux îles Sandwich.

Mais comme cette clientèle est toujours américaine, ce n'est pas une exportation proprement dite qui a eu lieu; c'est plutôt une simple expédition faite à des consommateurs américains et non un commerce d'exportation régulier soumis à la critique d'acheteurs, au goût expérimenté comme il s'en trouve à l'étranger. Aussi s'explique-t-on facilement que la surveillance qu'il incombe aux autorités fédérales d'exercer, pour garantir la pureté et la qualité de la marchandise produite dans le pays, ne s'exerce que d'une manière illusoire et que la loi réglementant l'estampillage reste pour ainsi dire lettre morte.

Néanmoins, il deviendra nécessaire par la suite, de l'appliquer, si on veut que le produit américain s'améliore et puisse soutenir par ses propres mérites la concurrence avec les articles similaires envoyés par les marchés étrangers.

On peut dire qu'à l'heure actuelle, il n'existe réellement aucune inspection gouvernementale du lait ou des beurres et fromages d'exportation en Californie.

La maison Laporte, Martin et Cie offre du sirop de sucre de la Compagnie Impériale, en seaux de 25 lbs—le prix est bas—et la qualité est excellente, veuillez en demander quelques seaux, la maison le garantit préférable à tout autre sirop de canne.

LES HUILES D'OLIVES D'ALGERIE

Les différentes Assemblées d'Algérie ont été d'accord sur le principe d'un contrôle des exportations d'huiles d'olives.

Il s'agit de donner, par la délivrance d'un certificat établi, à l'exportation une garantie officielle de pureté aux huiles expédiées comme "huiles d'olives". Ce contrôle établi en Tunisie en 1897 a donné d'excellents résultats. Non seulement la valeur marchande des produits de la Régence a été largement augmentée, mais, et c'en est là le corollaire rationnel, son commerce en a reçu une forte impulsion.

Des divergences se sont néanmoins produites sur le caractère de cette mesure. Tandis que les Chambres d'Alger et d'Oran insistent pour que le contrôle demeure facultatif, celle de Constantine insiste fortement pour le rendre obligatoire, de manière à couper court par une surveillance étroite, et au besoin par des pénalités sérieuses, aux tentatives de fraudes, de nature à jeter le discrédit sur les huiles algériennes, au moment où tous les efforts sont faits pour les produire dans les meilleures conditions de pureté et de perfection.

LA RECOLTE DU RIZ EN ITALIE

Il résulte des renseignements publiés par l'Administration italienne que la récolte du riz sera, cette année, légèrement inférieure à celle de 1901. On calcule que cette récolte produira de 5,250,000 à 5,500,000 hectolitres, contre 6,100,000 en 1901 et 6,800,000 en 1900. Le Piémont et la Lombardie ont surtout produit du "birman" et du "japonais noir". La province de Venise a très bien réussi les "japonais blonds".

RECOLTE DU JUTE AU BENGALE

La culture du jute a couvert cette année une superficie de 2,200,000 acres. Le jute est cultivé dans vingt-six districts; Pabna donne 75 0/0; Dacca, 79 0/0; Rangpur, 88 0/0; Burdwan, 76 0/0; Rajshahi et Dinajpur, 10 0/0 seulement d'une récolte normale.

Pour toute la province, l'estimation est de 80 0/0.

En prenant 3 balles par acre comme rendement d'une récolte normale, la production totale des vingt-six districts sera donc de 5,280,000 balles, ou à peu près le chiffre des premières prévisions.

Durant l'année 1901-1902, la Belgique a importé de l'Inde pour 7,205 roupies de jute brut, pour 3,813 roupies de jute manufacturé et pour 1,044,161 roupies de sacs en jute.

Si vous avez des demandes pour des harengs "extra gros" la maison Laporte, Martin & Cie, Montréal, a ce qu'il faut.